

# **RADIO-SILENCE**

## ***CHRONIQUE ECONOMIQUE « FINANCES – VERITES » « Silence ! On asservit les Peuples... »***

**N°22**

### **1) Dans l'ACTUALITE économique,**

#### **Dans l'actualité économique générale,**

Une sécheresse serait à l'origine d'un déficit énorme de légumes en Inde provoquant des hausses exorbitantes de 40%, voire 110%, des prix comme sur les pommes de terre.

Julius Cæsar dénonçait le même problème d'une hausse de 20% des prix du blé dans le siège fermé de l'extérieur par l'armée gauloise de secours des légions romaines assiégeant elles-mêmes Alésia.

Je formule donc la proposition suivante qui appuie celle du Pape. Les prix doivent être encadrés voire même régulés ou carrément fixés. Une hausse de prix est un crime. Le rationnement est de loin préférable sur les produits de première nécessité. Ce rationnement peut être compensé par la liberté de stocker individuellement à son gré et selon ses moyens, les produits en périodes de « vaches grasses » pour servir dans les périodes de « vaches maigres ». Le rationnement ne portant alors que sur les nouveaux achats. Ce qui devrait limiter le « marché noir » danger toujours menaçant en cas de rationnement. Mais tout le monde doit pouvoir se nourrir le moins mal possible en période difficile sans spéculation ni abus des plus riches. Les humains sont tous frères dit Jésus-Christ et ce que donne la Création appartient à tous.

### **2) Mon CONSEIL patrimonial du jour**

**Je vous confirme**, vous en comprendrez mieux les raisons au vu de ce qui va suivre, **qu'il faut éviter tous les FCP offerts par vos banques**. Celles-ci vantent l'orientation et le contenu est souvent masqué. Vous investissez souvent dans des FCP dits « nourriciers » car ne servant qu'à amener votre épargne à d'autre FCP ce que vous ne découvrirez qu'après coup... Votre épargne perd la plupart du temps de vue votre souci, pour ne plus servir qu'à solutionner le souci de refinancement de toutes ces banques par le biais de leurs FCC dont allons parler ensuite. Il y a encore des FCP et des SICAV corrects mais il faut consulter un vrai Conseiller financier indépendant comme moi-même avant tout.

### **3) Mon HISTOIRE de la MONNAIE ***ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM*****

**Chapitre 22**

#### **L'ANTI-MONNAIE !**

*Ou le SUMMUM du détournement de l'ART bancaire*

Nous avons connu, comme je l'ai écrit précédemment, déjà, plusieurs étapes dans l'évolution de la monnaie. Durant 3.200 ans, ce fut **la monnaie-marchandise**, puis durant 3 siècles et demi la concurrence entre celle-ci et **la monnaie-papier** (reconnaissance de dette). Cette dernière a fini, après bien des péripéties par chasser la première, transformant les pièces de monnaies en simples jetons sans valeur. D'émission apparaissant plus aisée, la monnaie-papier fut cependant, depuis 50 ans, progressivement supplantée par la

monnaie-crédit, troisième phase. Au passage, les vieux concepts encore en vigueur dans les années 70's de monnaie et de « quasi-monnaie », définissant les dépôts en banques toujours prêts à se transformer en monnaie, ont été rangés au placard. La « quasi-monnaie » a fait un coup d'Etat : elle est devenue Calife à la place du Calife, MONNAIE à la place de la MONNAIE ! Seulement voilà, le Saint-Graal, la « Pierre philosophale » de l'émission monétaire illimitée n'était toujours pas découverts car la pyramide de **la monnaie-crédit** avait une base. Alors, bien sûr, au fil des cinq dernières décennies et singulièrement depuis 29 ans (1), l'idée géniale a consisté dans la transformation de la lourde pyramide en toupie, laquelle fut progressivement mise en mouvement. L'accélération a fini par pousser le régime du moteur au maximum, risquant la rupture à un vitesse de circulation de la monnaie de 44 fois ! La pyramide inversée, devenue toupie bancaire tournant à un rythme effarant révélant la CRISE (2), a fini par imposer une base immense et lourde sur une pointe monétaire étriquée qui laissait entrevoir, sans avoir besoin pour cela « de sortir de St-Cyr », une très proche chute à grand fracas de la toupie devenue folle dès lors que, faute de carburant, elle ralentirait...

La « GROSSSE ASSSTUSSSSSE » a consisté, l'année dernière (An satanique 2008) à **présenter aux Peuples occidentaux et du reste du monde cette rupture comme effective** sous apparence d'une « *crise économique* » inventée de toutes pièces. Bien sûr, l'organisation mondiale a anticipé sur l'événement de manière à précéder de quelques années ladite rupture du système quasi-monétaire inévitable, prévisible et prévue de longue date qui aurait probablement engendré une vraie « Crise » dans le *foutoir* actuel ! S'étant ainsi « donné du temps au temps » selon la formule célèbre d'un de nos *hommes politiques*, le « système bancaire » a ordonné aux Chefs d'Etats d'enclencher la phase quatre de l'évolution quasi-monétaire. Désormais, depuis 16 mois, **L'ANTI-MONNAIE** succède à la monnaie-crédit, dont elle prolonge la vie : la monnaie est morte, vive la monnaie ! On notera qu'aucune des précédentes formes monétaires n'est totalement abandonnée car il faut d'une part laisser aux Peuples le temps de s'acclimater à la nouvelle formule, d'autre part les anciennes formes servent de berceau à la nouvelle. Une sorte de parthénogénèse monétaire en quelque sorte qui prolonge une gestation de 3.500 ans avant l'accouchement des temps nouveaux bénis par... Satan, à l'Aurore du XXI<sup>ème</sup> siècle.

L'Anti-monnaie c'est la « Pierre philosophale », l'aboutissement des travaux alchimistes bancaires multiséculaires. C'est le moyen rêvé par tant de dirigeants bancaires, de la transmutation automatique d'autant de monnaie qu'ils veulent grâce à **L'ART bancaire, porté à son SUMMUM... de déviance**. Les banquiers droguent ainsi toute l'économie mondiale, européenne et française avec leur monnaie-crédit transmutée en anti-monnaie, laquelle refusionne en quasi-monnaie générant de nouveau de la monnaie-crédit en expansion illimitée :

Cela a commencé par « l'introduction de la « Titrisation » dans le contexte institutionnel français par la Loi N°88-1201 du 26 Décembre 1988, complétée par le décret N° 89-158 du 9 Mars 1989. Dans ce premier cadre réglementaire, plutôt rigide parce qu'encore timide, les seuls établissements habilités à céder des créances, de maturité supérieure à deux ans, furent les Ets de crédit et la CDC. Le principe : les créances sont cédées à un Fonds Commun de Créances (FCC), agréé par la Commission des Opérations de Bourse (COB). Ce FCC n'ayant par de personnalité morale, il est géré par une Société de Gestion qui lui fait émettre autant de parts que nécessaires... Cette réglementation première fut modifiée par la Loi N° 93-6 du 4 Janvier 1993 et son décret d'application N°93-589 du 27 Mars suivant. Une précipitation qui en dit long sur la préméditation de l'assouplissement attendu. Dès lors, la COB agit seule et sans consultation de la BDF. Les FCC deviennent rechargeables comme des FCP classiques, la nature et les caractéristiques des créances « titrisables » s'assouplissent. De même, **il ne fut plus obligatoire de se garantir contre les risques de défaillances des débiteurs** et pour cause comme nous le verrons plus loin... Depuis cette date également, la « titrisation » est désormais ouverte à certains agents non bancaires puisque les Cies d'assurances sont maintenant autorisées à « titriser » les créances qu'elles détiennent ! Des montages complexes permettent de contourner l'interdiction subsistante aux entreprises de « titriser » des créances commerciales... La « titrisation » a donc deux objectifs : 1) alléger le bilan des Etablissements de crédit d'une partie de leurs créances, refinancées par un nombre limité de FCC, (NDLR : moteur de l'expansion quasi-monétaire actuelle). 2) Pour un nombre qui ne cessera de croître de FCC, collecter l'épargne pour racheter des créances interbancaires souvent créées pour la circonstance par les banques en manque de drogue anti-monétaire c'est-à-dire à la veille de la faillite. Par décret N° 97-919 du 6 Octobre 1997, les FCC en sus de l'acquisition de Bons du Trésor (BT), d'actions de SICAV, de parts de FCP, de titres réglementés, peuvent investir dans des comptes à terme >= 1 mois, des Titres de Créances Négociables (TCN), ou même d'autres parts de FCC ! (3) »

Dès lors, les banques purent envisager de se refinancer indéfiniment en dehors de tout cadre contraignant comme l'ancien Open Market ou le réescompte chez la BDF, qualifié dans les années soixante encore : d' « Enfer », et même de : « Super-Enfer ». Le dirigisme politique quantitatif du crédit est désormais contourné... C'est l'éternel problème bancaire du « portage » des crédits accordés qui est résolu. Pour « faire plus d'argent », il fallait bien sûr pouvoir reprêter aussitôt l'argent inventé la veille, et déjà prêté pour 2, 5, 10

ou 20 ans ! Faire tourner la toupie bancaire encore plus vite tout en l'agrandissant indéfiniment... quel « pied » ! Plus le banquier fait du crédit avec du vent, plus il augmente le flot de ses bénéfices apparents au second, troisième, xième degré ! L'infini est à portée de main...

Cela a paru tellement ardu, bien que cela soit en fait une escroquerie pure et simple, que tout le monde est resté inconscient. La « geniale » découverte est passée tout d'abord totalement inaperçue, sauf des rares spécialistes en 1986-88. Cette découverte, dans le domaine monétaire, s'apparente à celle des utilités sans valeur aucune comme celle d'EINSTEIN dans le domaine atomique. Il eut donc mieux valu se méfier. Car après les véritables découvertes des OPPENHEIMER, ROSENBERG, et autre Enrico FERMI avec ses poissons rouges du bassin de la fontaine romaine, il y a eu... la bombe atomique, dite A, après transplantation à ALAMOGORDO (USA) des travaux de recherches et de mises au point finaux. Il y a des découvertes que certains feraient mieux de garder pour eux... dans tous les domaines.

Voici la récapitulation des faits de « Titrisation » :

**1989** : encours = 0,674 Milliards de Francs ; Nombre de FCC agréés = 1

**1996** : encours = 87,810 Milliards de Francs (13,387 Mds €) ; Nombre de FCC agréés = 99

Les catégories des Créances passèrent des seules Sociétés des Bourse françaises à l'ensemble des particuliers, du système interbancaire, des collectivités locales, Départements français, Etablissements publics (EPFR), des Professions libérales, et même une République étrangère : le Brésil (Tiens !). Bref, tout ce que la franc-maçonnerie a depuis longtemps phagocyté ! En 1996, le CL, Paribas, BNP, CDC, Suez, CCF, CCCM, CFF, Sté Gale, CNCA créèrent leurs filiales de Stés de gestion contrôlant tous les FCC. Restant encore modeste, le « marché » de la « titrisation » en France était au deuxième rang derrière le Royaume-Uni avec près de 90 Milliards de Francs. Il était à rapprocher des 6.000 Milliards de F de monnaie-crédit en circulation et des 2.000 Milliards de \$US qu'atteignait la « titrisation » aux USA cette même année. En 1996 le Crédit Lyonnais montra l'exemple en « titrisant » pour 58,8 Mds de F faisant bondir l'encours général alors de seulement 16,8 Mds de F.

**Mai 2009** : encours = 2.828,4 Mds d'euros soit une progression de 21.028,67 % sur l'encours de 1996 : 1.502,05 %/an ! Les Stés NF pour 285,1 ; Les administrations publiques pour 1039,9 ; Les Institutions Fin. Monétaires pour 1053,9 ; les IF non monétaires pour 111,3 Mds d'Euros ! Ces chiffres sont à rapprochés des 7.599 Mds € de monnaie-crédit totale française dont 3.720 Mds € rien pour le territoire français et des 75,5 Mds € de monnaie légale en circulation comme base pointue (noire Fig. ci-dessous) et des 1.631 Mds € (M3) de monnaie-crédit. **L'Anti-monnaie** sert donc à fabriquer du « cash » artificiel destiné à alimenter la machine à **monnaie-crédit réclamée** par tout les Agents économiques drogués à mort : l'Etat, les Collectivités, les entreprises, les professions libérales, les particuliers...



La Titrisation des dettes c'est ceci : vous faites **un emprunt à votre banque** qui crédite votre compte chez elle **à son passif** d'une somme inventée par elle qu'elle ne possède pas en monnaie légale (Fig. ci-dessus : **composante verte**). Votre banque enregistre **sa créance** (votre dette) à son ACTIF. C'est le phénomène étudié par les étudiants de l'ITB, très à fond, depuis 1969, appelé : « loans make deposits » (les Crédits font les dépôts). Pour pouvoir augmenter son passif, votre banque était jusqu'ici obligée de respecter un ratio de solvabilité de 8% avec ses Fonds Propres et de constituer des réserves obligatoires de 2%. Elle devait donc augmenter son actif sur son compte ouvert chez la Banque des banques, la Banque Centrale Nationale (BCN). Donc, elle devait immobiliser plus de monnaie dite « Centrale » en billets ou en compte BDF. Ce frein limite la pyramide mathématique des crédits possibles et donc limite le phénomène de création de « monnaie-crédit » et du même coup le risque pour la Banque Centrale : la partie verte était branchée directement sur la base de monnaie légale (Fig. : partie noire). Il fallait donc trouver autre chose et ce fut la « titrisation » des

créances. Laquelle transforme un actif immobilisé (créance sur vous) en un dépôt tout neuf à son Passif avec en contrepartie un Actif en Monnaie-crédit préalablement créée d'apparence « CASH ». C'est cela l'ingénierie financière si bien dénoncée en Mars 1998 par François GILLE dans son livre : « L'Engrenage du Crédit Lyonnais ». Ce faux « CASH » augmente dans le système interbancaire la capacité de refaire de la monnaie-crédit après avoir contourné le frein étatique des réserves obligatoires. Cette **insertion** de ce qu'il faut bien appeler de l'**ANTI-MONNAIE** (Fig. : en rouge) permet alors d'agrandir indéfiniment la pyramide inversée.

C'est un peu comme une recette de cuisine : jadis, le banquier devait refinancer une partie des crédits accordés à ses frais ce qui diminuait, pour lui, la rentabilité nette des agios réclamés à ses débiteurs et limitait l'expansion de monnaie-crédit. Désormais, la banque gagne de l'argent à travers sa Sté de gestion qui tire les ficelles de ses marionnettes ( les FCC ) en plus du bénéfice attendu du crédit premier accordé sur du vent ! En jouant finement, elle maintient alors son ratio structurel sur la base de la pyramide inversée en ne recourant plus qu'à cette « *Anti-monnaie* ». La diminution de ses créances diminue le blocage officiel des réserves obligatoires. Elle peut alors refaire à nouveau du crédit, des dépôts et... de l'Anti-monnaie ! Il s'agit bien d'une bombe à fusion matière anti-matière. L'explosion contrôlée alimente le surgénérateur monétaire jusqu'au moment où plus rien ne sera contrôlable, la divergence imparable et l'explosion finale hyper récessive du Soleil chaud à une Naine froide !

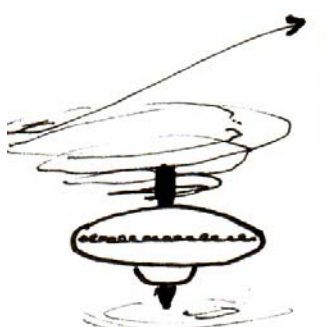
Evidemment, il y a bien de temps en temps des imbéciles qui en font trop et qui finissent par révéler le pot aux roses, comme le malheureux Madoff simple tache sur le Soleil en expansion, d'une cinquantaine de Milliards de \$US sur un océan de feu de 45 millions de Milliards de \$US de dettes globales en 2009 en attendant les milliards de Milliards à venir... Les fous-cinglés qui gouvernent le monde ont attrapé le tournis. Bien sûr, des individus se posent des questions mais la réponse leur échappe comme : « Mais enfin où est donc passé mon argent ? ». Ils ne savent pas qu'il n'a, en fait, jamais existé, et que tout cela n'est que du vent brûlant : une sorte de « plasma », de « vent solaire » à haute énergie, une fusion nucléaire à l'échelle du Soleil qui après avoir démesurément grossi se réduira à une Naine blanche froide de la dimension d'un ballon de football.

Alors on comprend mieux pourquoi de petits nabots prétentieux et malhonnêtes, corrompus jusqu'à la moelle, sont aujourd'hui persuadés d'avoir découvert l'œuf de Colomb, la « pierre philosophale » bref, LA Solution globale au problème monétaire avec à la clef la fin de tous les soucis d'équilibrages des comptes. Au total, on ne paye plus rien, la fusion nucléaire monétaire s'alimente toute seule. Seulement voilà, ce n'est pas la fusion mais l'annihilation car ils ne fusionnent pas deux protons mais un proton et un... anti-proton. Car les parts des Fonds de « titrisations » ne sont pas de l'actif mais du passif... rappelez-vous, ce sont vos dettes qui sont à la base du système, autrement dit, investisseur dans un FCP nourricier d'un autre FCP apportant ses fonds à un vrai FCC, vous n'avez aucun actif ! Vos parts sont vides. Tous les physiciens savent que mettre en contact la matière avec l'antimatière aboutit à l'annihilation de toute matière. Et c'est là que dans quelques années, décennies, ou siècles, on va bien rire ! Car tous ces fous-cinglés, qui se croient, bien sûr, très intelligents, vont anéantir le monde monétaire futur dans un gigantesque **TROU NOIR** où toute la monnaie va disparaître en une seconde : le jour J, l'heure H, la minute M, la seconde S où vous direz : « Mais... je n'ai rien » ! Le monde s'évanouira !... Adieu veaux, vaches, cochons, couvées, les apprentis-sorciers auront beau agiter leurs baguettes magiques, plus rien ne fonctionnera et surtout plus leur magie satanique.

1) 1980 : année de la dématérialisation amenant à une bancarisation à outrance de la population.

2) Voir mon article dans « La LETTRE des LANDES » N°32 de NOV-DEC 2004 : **La TOUPIE bancaire**

Vous vous souvenez de ce jouet de notre enfance. La lancer avec une ficelle enroulée autour de sa tête la faisait tomber sur la pointe et tourner verticalement, impeccablement, longtemps... Mais, inévitablement, arrivait le moment où la toupie commençait à osciller, gigoter sur son axe apparent, avant de s'effondrer sur le côté dans des mouvements totalement désordonnés...



Eh ! Bien, voyez-vous, l'Etat français, depuis plus de 35 ans, fait « joujou » avec les banques comme on joue avec une toupie.

Constatant qu'il met en circulation, jusqu'en 2002 inclus, environ 300 Milliards de F de monnaie officielle via la Banque de France ( la masse de « monnaie centrale » ), alors qu'il dépense allègrement 1.700 Mds F par an, il a accumulé en trente ans quantité de décrets et de lois qui permettent aux banques, maintenant organisées en « système » cartellisé, de mettre en circulation à sa place 95 % de la masse monétaire disponible soit 5.700 Mds F sur les 6.000 Mds F !! La toupie bancaire est dès lors montée... Sa pointe est de 50 Mds F seulement, soit, au plus ... 1% ! Avec 15 Mds de F, soit 0.3% seulement en caisse (consolidée au plan général du « système ») certains jours, suivant une étude de la BDF, et moins de 30 Mds F en comptes additionnés à la BDF, comment faire pour donner malgré tout, à tout le monde, les sommes en billets officiels que chacun peut retirer lorsqu'elles sont « à vue », sur un total exigible quotidiennement de 2.300 Mds F ! ? (Solvabilité = 2% !)

C'est là que la toupie est lancée... Car **les billets** détenus en caisses dans les centrales de distribution blindée (BRINK'S, etc...) **doivent circuler** entre les magasins et succursales commerciales et les agences bancaires, **à une VITESSE VERTIGINEUSE de plus 44 fois, soit 7 fois la vitesse définissant une crise économique** ! La toupie tourne très vite, trop vite, mais, comme grâce à la vitesse acquise elle tient parfaitement droite, le bluff tient bon... Et les gens croient à un « système » solvable et normal... Chaque année la toupie grossit et sa pointe se rétrécit en grande partie pour satisfaire la boulimie étatique et collectiviste !

Alors, les banques se sont mises à décider de tout et à pomper plus du double de la monnaie officielle en agios. Car la monnaie-crédit n'est pas gratuite. L'ensemble historique des agios accumulés depuis 60 ans explique à 90% l'encours actuel de monnaie scripturale !

Et voilà comment l'Etat et tous les citoyens français, européens, américains et autres sont devenus esclaves des banques ! Voilà pourquoi elles nous infligent des frais illimités au moindre pseudo-service qu'elles prétendent nous... imposer ! Voilà pourquoi elles ont si facilement imposé la plus formidable fausse monnaie que le monde ait jamais connue en 3.500 ans d'histoire monétaire : l'euro... Et pourquoi l'Etat a été obligé de dire... Amen ! Pour ne pas tomber... tout de suite ! LMDM

3) *Source Bulletin mensuel de la BDF N° 48 de décembre 1997 !*

*Dans notre prochain chapitre N° 23 nous opérerons une rétrospective sur le véritable métier de la Banque et l'Art bancaire encore pratiqué par l'auteur dans les années soixante.*

## **Chapitre 23**

### **Rétrospective sur le métier de Banque** **et l'ART bancaire**